

Oh ! non, cher seigneur, vous êtes un charmant vieux, et plein de gaieté, que vous savez communiquer aux autres.

* * *

Chapitre cinquième.--M. de Gaspé montre beaucoup d'esprit de modération à l'égard des Anglais. Il rappelle néanmoins pour la flétrir leur manie injuste de mépriser le Canadien et de le calomnier de mille manières. Entre autres choses, il réfute une accusation portée contre Mgr Briand, au sujet du mariage d'un censitaire de sa famille. Il justifie les nobles du crime de tuer par ostentation. Ce qui lui donne lieu d'exalter la bravoure et la générosité à toute épreuve des Canadiens Français. Il se fait l'avocat des dames canadiennes, à l'occasion de madame Bigot, également calomniée par les Anglais, encore que l'intendant fit ripaille à l' " Hermitage."

Suivent deux anecdotes fort divertissantes sur le compte de lord Dorchester et du général Prescott. Il paraît que le premier avait un nez de dimension peu ordinaire. Etant en voyage, l'Excellence eut le malheur que son nez gelât. " Que fait-on en pareil cas, dit-elle à son cocher, bon " habitant " canadien ?

—Un nez canadien, Excellence, c'est accoutumé à la misère et on les traite assez brutalement en conséquence.



—Supposez, dit le général, que le mien, au lieu d'être anglais, soit un nez canadien.

—Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté ! Tous les Anglais n'ont pas l'honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération.....

.....
—Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal ?.....

"Quand je vis, poursuivit Jean-Baptiste, qu'il se fâchait, lui toujours si doux, si bon, je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige, je lui dégelai le nez comme père